LILLE

Le 43e à Béthune. — Nous avons, il y a quelque temps, parlé du retard apporté dans la reconstruction du stand de l'Esplanade.

Dépourvues de champ de tir les troupes de garnison sont obligées d'aller exécuter des tirs dans d'autres villes.

C'est ainsi que les trois bataillons du 43e vont se rendre, au stand de la garnison de Béthune, à Labeuvrière.

Deux compagnies à la fois séjourneront pendant trois jours à Béthune.

Les officiers seront logés chez l'habitant et les soldats, dans les casernes du 73e.

Les premières compagnies arriveront le 15 janvier.

Hippodrome Lillois (Direction Ch. Boucher). Nous rappelons à nos lecteurs qu'aujourd'hui lundi aura lieu à l'Hippodrome Lillois, une grande matinée à 2 heures ½ précises.

Que ceux qui n'ont pu encore se rendre à l'Hippodrome le soir profitent de cette représentation pour venir applaudir la célèbre troupe japonaise qui doit quitter Lille mardi prochain.

Syndicat des Pêcheurs à la ligne. — La réunion du comité aura lieu le lundi 7 courant, à 8 h. ½ très précises, à l, « Elysée », 65, boulevard de la Liberté.

Ordre du jour. — Lecture du procès-verbal; Correspondance; Tombola. Présence indispensable.

Cercle l'Avenir du Nord. .. La réunion mensuelle aura lieu mardi prochain, à 8 h. ½ du soir. Des jeux variés sont à la disposition des sociétaires.

Conférence de M. Parmentier fils sur la campagne d'Iéna.

Déclarations à faire. — Les intéressés sont avertis qu'ils doivent faire au Secrétariat de la Mairie (Bureau des Contributions) les déclarations concernant :

1° La taxe sur les chiens : au cas où le chien serait disparu, on n'est dispensé de la taxe que si on a pris soin d'avertir ;

2° La taxe sur les voitures et les chevaux ;

3° Les taxes sur les billards publics et privés, sur les Cercles, Sociétés et lieux où se paient des cotisations.

Toutes ces taxes seraient doublées en cas d'omission de déclaration ou d'inexactitude.

Les cambrioleurs... continuent. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs ont enlevé un volet à la devanture du magasin de confections de M. Camille Vanholsbeck, 44, rue de l'Hôpital-St-Roch.

Ils coupèrent une glace, à l'aide d'un diamant de vitrier et enlevèrent par cette ouverture ce qui se trouvait à leur portée, soit trois douzaines de chandails.

Les malandrins opérèrent sans bruit, personne ne les entendit, ils s'enfuirent laissant aux égoïstes un bien désagréable réveil.

Vol d'un jouet. — Tout est décidément de bonne prise pour les voleurs. Hier, un inconnu a dérobé une cuisinière, jouet d'enfant, sur la voiture de M. Delourme, blanchisseur, à Verlinghem, pendant que le conducteur était occupé dans une maison de la rue de Courtrai.

Tentative de suicide. — Hier matin, vers 6 heures, Adolphe Flavigny, 27 ans, acrobate, rue des Robleds, 21, a tenté de se suicider en se plongeant par deux fois un couteau dans la poitrine.

Le malheureux a reçu les soins du docteur Hochstetter, qui a constaté que les blessures quoique sérieuses, ne mettaient pas la vie en danger.

Interrogé sur les motifs de son acte, Flavigny a refusé de répondre. On croit que la misère est le mobile de cette tentative.

Voleuse de titres. — Le 21 décembre dernier, Mme Salinge constatait la disparition de 7 obligations. Elle porta ses soupçons sur sa servante nommée Duprez, qui fut arrêtée.

La coupable, interrogée par M. Vérin, juge d'instruction, déclara qu'elle avait brûlé les titres dérobés.

L'enquête a démontré que la servante voulait, loin de détruire les obligations, les a converties en espèces trébuchantes. Elle a fait des dépenses atteignant un chiffre de 600 francs environ.

Elle passera prochainement en correctionnelle.

Etat-Civil de Lille

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

Du 6 janvier 1907

Publications de mariages. — Vieillefont Jean, employé de commerce, rue des Augustins, 28, et Beuque Madeleine, employée, rue Bande Wedde, 6. — Caumartin Georges, tailleur, rue du Molinel, 99, et Sac Epé Marthe, couturière, quai de la Basse-Deûle, 27 bis. — Fretin Adolphe, modeleur, à Paris, et Mahieu Aimée, sans profession, rue de Ronchin, 23. — Nopère Vital, afuteur, rue d'Arcole, 25, et Dubus Marie, couturière, rue du Faubourg-de-Roubaix, 247. — Demimuid Edmond, mécanicien, rue de l'Alma, 4, à Vanmarcke Angèle, ouvrière aux tabacs, rue St-André, 70. — Brienne Léon, tourneur en fer, cour Valaton, 15, et Fontaine Berthe, journalière, rue d'Arcole, 9. — Legros Camille, employé à la préfecture, rue St-Gabriel, 22, et Hainaut Emma, sans profession rue Dupleix, 27. — Buf Gustave, presseur, rue St-Michel, 4, et Lobel Jeannette, presseuse, même adresse. — Bomon Albert, soldat au 146e régiment d'infanterie, à Givet, et Bracke Maria, journalière, rue d'Iéna, 83. — Schmit Alphonse, coupeur, rue des Meuniers, 71, et Leroux Madeleine, chamarreuse même adresse. — Dhotel Jules, docteur en médecine, à Paris, et Vermersch Elisabeth, rue des Postes, 95. — Lamote Théophile, camionneur, rue Princesse, 66, et Peche Eudoxie, servante, rue St-Sébastien, 30. — Druart Charles, cordonnier, rue Luther, 4, et Fautré Adèle, journalière, même adresse. — Demanet Paul, employé, rue du Plat, 6, et Brocas Jeanne, couturière, même adresse. — Verheeghe Arthur, employé au chemin de fer à Wattrelos, et Pattein Gabrielle, sans profession, rue du Transwal, 42. — Delcourt Alphonse, agent d'assurances, impasse Bonte, 4, et Lefebvre Laure, sans profession, rue Auguste Bonte, 5. — Corbière Julien, soldat au 16e chasseurs à Lille, et Mailliot Julia, journalière à Dunkerque. — Vlaeminck Philomon, fraiseur à Lille, et Dhondt Augusta, étaleuse à Hellemmes. — Kaufmann Bonno, négociant à Lille, et Lévy Jeanne, sans profession à Saarburg. — Broussat Maurice, négociant à Lille, et Durand Marie, sans profession, à Toul. — Coilliot J.-B., céramiste, à Lille, et Coulon Irma, épicière à Roubaix. — Raiff Charles, soldat au 15e d'artillerie à Calais, et Fleuris Marguerite, couturière à Malo-les-Bains. — Buisin J.-B., comptable à Lille, et Lebacq Rosalie, couturière à Ronchin. — Plouy Camille, employé, rue d'Artois, 108, et Duflot Joséphine, couturière, rue des Meuniers, 95. — Carlier Fernand, comptable à Bully-Grenay, et Duflos Emilienne, sans profession, rue du Dieu-de-Marcq, 10. — Delmotte Edouard, employé, rue de Cambrai, 18, et Queritant Marthe, couturière, rue de Douai, 1 ter. — Delsalmault Paul, tourneur, rue Fombelle, 13, et Debaere Louise, ménagère, même adresse. — Vandewerve Victor, ébéniste, route d'Arras, et Leclercq Eugénie, fleuse, rue Baudin. — Miel Auguste, pianiste, rue Royale, 24, et Laurantiaux Léa, sans profession, rue Thiers. — Courbo Louis, chauffeur rue Saint-Nicaise, 15, et Degreef Anna, tailleuse, rue St-Etienne, 28. — Taisne Georges, caissier, à Fourmies, et Beurey Céline, sans profession, rue Puebla, 38. — Déplanque Amand, meunier, à Tourcoing, et Caura Marie, carossier, place St-Martin, 18. — De Mori Bajolior Pierre, ingénieur-chimiste, à Lille, et Dubois Marie, s. profession, à Lausanne. — Waubant Eugène, tisserand à Hem, et Huvenne Julie, sans profession, rue du Marché aux Bêtes, 6. — Cateau Fernand, employé au chemin de fer à Lille, et Moreaux Marguerite, repasseuse à Houplines.

HAUBOURDIN

Union Saint-Maclou. — La réunion mensuelle aura lieu le 8 janvier, M. le chanoine Dewaulle, vice-recteur des Facultés Catholiques de Lille, y assistera.

LOMME. — Etat-civil du 23 décembre 1906 au 6 janvier 1907. — Naissances. — Martel Robert, hameau de la Mitterie, chemin des Wattinettes. — Baes Suzanne, Mont à Camp, rue des Ecoles. — Lemay Fernand, rue du Grand But. — Dhoossche Joseph, maisons Roméos — Godefroi Kléber, rue de la Planche à Quesnoy. — Bailleul Emilienne et Bailleul Lucienne, rue Detournée. — Paute Noël, cité Malagié — Delannoy Augustine, rue des Blanchisseurs. Duprez Raymonde, cité Mouray, 13.

Décès. — Martel Robert, 41 heures, chemin des Wattinettes. — Jacques Pierre, 75 ans 11 mois, journalier, époux de Philomène Dutillie, rue du Marais. — Lehu Louis, 90 ans 7 m. époux de Henriette Hugeux, rue Anne Delavaux. — Bartier Juleé, 70 ans 9 mois, teinturier, veuf de Eloïse Dhalluin, rue du Ballot. — Vandermersch Mathilde, 72 ans 11 mois, veuve de Louis Bonne, rue Detournée. — Castelain François, 60 ans, tourneur en bois, veuf de Hélène Duc, et époux de Octavie Vienne, rue J. B. Dumas.

Mariages. — Hollebeoque Henri, 20 ans, peigneur de lin et Clarisse Marie, 19 ans, fileuse. — Berlinguez Louis, 23 ans, pharmacien à Courrières et Reublin Madeleine, 23 ans, s. p. à Lomme.

Promesses de mariage. — Rigbourg Achille ouvrier mineur à Lomme et Vion Marie, journalière à Mérignies. — Tuys Constantin tisserand et Planckè Eugénie, ménagère. — Lensen Albert, tapissier à Lille et Burlet Hortense, gilctière à Lomme.

ARMENTIÈRES

Les Pauvres et Fiers à Notre-Dame. — L'orphéon Les Pauvres et Fiers a exécuté, hier, à la messe de 10 heures, la messe composée par son chef, M. Hallot.

Une nombreuse assistance était venue prouver par sa présence, sa sympathie envers la société.

L'exécution a été parfaite et mérite toutes nos félicitations. Il est à souhaiter que les cérémonies religieuses soient souvent rehaussées de la sorte, grâce au dévouement de nos vaillantes sociétés.

Chemins de fer Economiques. — Les trains marqués C à l'horaire auront lieu tous les dimanches de janvier.

Vol d'étain. — Des voleurs inconnus ont pénétré dans l'estaminet du Palais-de-Justice, rue Gambetta, actuellement inoccupé, et ont enlevé plusieurs mesures en étain et quelques mètres de tuyaux.

Vol à la gare. — Jeudi dernier, dans le hall de la petite vitesse, on a dérobé un veston de cuir déposé par Fernand Wallard, homme d'équipe. L'auteur de ce vol est resté inconnu.

A l'eau. — Hier à midi ½, après une discussion avec son mari, Philomène P..., 30 ans, femme D..., est allée se jeter à l'eau dans la fosse Bachelet. Elle a pu être heureusement repêchée par le sieur Albert Schoutteten.

PREMESQUES

Mendiant. — Alfred Thirion, 33 ans, originaire des Ardennes, a été arrêté par les gendarmes pour mendicité.

ROUBAIX

COURS UNIVERSITAIRES

Lundi 7 janvier, 1re conférence de M. le professeur Looten, sur la littérature allemande au XVIIIe siècle, 45, rue de Lille.

UN AUDACIEUX CAMBRIOLAGE

rue Boucher-de-Perthes

Six mille francs de tissus dérobés. — Les malfaiteurs dérangés. — Sur la piste des voleurs.

Le sous-brigadier de sûreté Chantraine et les agents Catry et Wuillaumez, qui, tous trois, habitent rue Favreul, étaient brusquement éveillés, dimanche matin, vers deux heures, par les ébolements de nombreux chiens du quartier.

Ils se rejoignirent et ensemble s'avancèrent sans bruit dans la rue pour se rendre compte de ce qui se passait.

Bientôt, dans un angle peu éclairé, ils trouvaient une balladeuse chargée de 11 pièces de tissus.

Ils pensèrent avec raison que c'était là le produit d'un vol, et, blottis dans l'ombre, attendirent dans l'espoir de voir les voleurs revenir pour apporter de nouvelles pièces ou pour emmener la balladeuse.

Deux heures se passèrent. Personne ne vint. Les malfaiteurs avaient sans doute aperçu les agents et s'étaient enfuis.

Enfin, las d'attendre, les policiers conduisirent au poste central de police la petite voiture chargée de tissus.

Mais bientôt le mot de l'énigme devait leur être fourni. Ils apprirent que, la nuit précédente, des cambrioleurs avaient visité la maison de commerce de M. Williot, négociant en tissus. Cette maison, inhabitée la nuit, porte le n° 61 de la rue Boucher-de-Perthes, à proximité de la rue Favreul.

Les malfaiteurs avaient d'abord fracturé la porte d'entrée très solide, blindée de fer, mais qui n'avait pu résister aux formidables pesées de la pince-monseigneur.

Ils avaient alors visité de fond en comble les bureaux, bouleversant tout dans l'espoir, heureusement déçu, d'y trouver de l'argent.

Puis, fracturant la porte d'un magasin contigu qui contient pour plus de cent mille francs de tissus, ils en avaient enlevé de nombreuses pièces.

Ce vol de tissus était probablement le but principal de l'expédition, car les malandrins avaient pris toutes leurs dispositions pour pouvoir emporter rapidement les pièces dérobées. C'est ainsi qu'ils avaient amené, rue Favreul, la balladeuse dont nous parlons plus haut et qu'ils venaient de voler dans un terrain de la rue Boucher-de-Perthes.

Nous avons dit comment ils furent dérangés dans leurs opérations et durent prendre la fuite abandonnant le produit de leur méfait.

Dans la soirée, M. Williot est venu reconnaître ses pièces de tissus. Il en a estimé la valeur à six mille francs.

L'enquête ouverte immédiatement par la police de sûreté amènera sans doute la prompte arrestation des individus auteurs de ce vol au sujet desquels on possède de sérieux indices.

Pour l'épée d'honneur du capitaine Magniez. — Les souscriptions pour l'épée d'honneur du capitaine Magniez sont reçues chez M. l'abbé Debusache, 63, rue de Flandre. On peut également y prendre des listes de souscription.

La distribution des pensions de la Donation Lagache-Delattre a eu lieu hier dimanche, à 11 h. et demie du matin, dans la salle des séances du Conseil municipal.

M. Eugène Motte présidait entouré des membres de la Commission : MM. Fl. Carissimo, vice-président de la Chambre de Commerce ; Vernier-Lagache, représentant la famille Lagache-Delattre, et Maurice Lepers, délégué du Bureau de Bienfaisance.

Après une allocution de M. Eugène Motte et quelques mots de remerciements de M. Vernier-Lagache, il a été procédé à la remise des titres de rente aux 24 bénéficiaires dont les noms suivent :

Auguste Orvane-Foulon, Achille Lejeune-Quatennens, Victor Degrève-Seeuws, Louis Lemahieu-Carré, Veuve Dubois-Voibrackt, François Gilmé-Lebrun, Bernard Vandenabeele-Hébon, H. Debodenance-Bayart, Louis Laudmann-Rammaert, G. Verhassel-Mourmens, Ch. Deplanque-Lefour, Théod. Desbonnets-Florin, Ch. Meseure-Missant, J. Verdonck-Boucquey, L. Kuick-Bourghelles, Albert Desmadry-Dautel, Constantin Valcke-Toussaint, Henri Gonce-Carbou, Gabriel Desbiens-Persegael, Jules Dubos-Cleemput, Victor Gévaert-Ryelandt, Julien Moulin-Demesmacker, Benoit Crépel-Devaux, Henri Moulart-Decalf.

La séance a été levée à 11 h. 50.

Conférences du jeudi à l'Œuvre des Catéchismes, 16, rue des Fabricants. — Jeudi prochain, 10 janvier, à 2 h. ½, M. Ernest Prouvost donnera devant un auditoire qui sera, nous en sommes convaincus, plus nombreux que jamais, une conférence sur la « Kroumirie », cette région pittoresque et boisée qui s'étend de Béja à la frontière algérienne, de la Medjerda à la mer, sous le protectorat de la France. Avec M. Ernest Prouvost et sous le charme de sa parole toujours si vivante, si enthousiaste, l'auditoire traversera la Kroumirie du Sud-Est au Nord et du Nord au Sud, de façon à parcourir successivement, et les montagnes au sol aride et les merveilleuses forêts de chênes lièges et de chênes zéens. Les projections électriques feront connaître non seulement le pays, mais ses habitants et leurs mœurs parfois étranges. Plus de cent vues, absolument inédites et rapportées de ses voyages par M. Ernest Prouvost, compléteront l'intérêt et le charme de cette conférence.

Cours d'Espéranto. — Le Comité du groupe Espéranto de Roubaix-Tourcoing informe que le Cours public de langue Espéranto professé à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, reprendra mercredi soir, à 8 heures précises ; — 2e leçon de la Méthode Cart.

Les nouvelles inscriptions seront reçues avant l'ouverture des cours.

Un cours supérieur sera ouvert le même soir à 8 heures, dans le même local. Le Comité prie MM. les Sociétaires de G. E. de R T. de bien vouloir ne pas y manquer ; il invite les personnes ayant déjà quelque pratique de l'Espéranto et désirant se perfectionner dans l'étude de cette langue, à assister à ce cours.

Le cours, réservé aux membres du groupe habitant Tourcoing, aura lieu mardi prochain, à huit heures très précises du soir, en la salle du groupe, à l'Hôtel du Cygne, Grand'Place, à Tourcoing. Le Comité prie instamment MM. les Sociétaires de bien vouloir y assister. Les nouvelles inscriptions seront reçues avant l'ouverture du cours.

Les grèves. — Les ouvriers de la Société anonyme de Peignage de la rue de l'Alma, qui s'étaient mis en grève il y a deux jours, ont décidé de reprendre le travail lundi matin. Ils ont obtenu satisfaction. On sait qu'ils réclamaient une augmentation de salaire, un chauffage et un éclairage meilleurs.

— Chez MM. Mulliez frères, rue de l'Ommelet, l'état du conflit n'a pas changé.

Le feu. — Des passants virent, dimanche matin, vers quatre heures, des étincelles s'échapper de la toiture de la ferblanterie Lepoutre, rue Chapelle Carrette, 15. Ils éveillèrent la concierge ; celle-ci s'aperçut alors que le feu commençait à consumer une partie du grenier.

Elle avertit aussitôt les pompiers par téléphone. Ces derniers eurent rapidement éteint le commencement d'incendie.

Ce feu avait dû être communiqué au bâtiment par des étincelles échappées de la cheminée de la ferblanterie.

Les dégâts sont insignifiants.

Une pièce de tissu pour stores, provenant probablement d'un vol, a été trouvée dimanche matin à sept heures, à l'angle des rues de Cassel et Stephenson, et déposée au poste de police du 5e arrondissement.

Ils revient toujours. — L'agent Dhaeze arrêtait samedi soir, contour Saint-Martin, Edmond Besson, ouvrier photographe, sans domicile fixe, qui était ivre et se livrait à la mendicité.

Conduit au poste, Besson fut reconnu comme étant sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il sera déféré au parquet.

Fils indigne. — Dimanche matin, la police a arrêté à son domicile, rue Descartes, fort Blon, J.-B. Vanoverbeke, 26 ans, qui étant ivre, rouait de coups ses vieux parents. Cet indigne fils a été écroué au dépôt. Il sera dirigé aujourd'hui sur la maison d'arrêt de Lille.

Etat-Civil de Roubaix

du 6 janvier

Naissances. — Etienne Bonte, rue Philibert Delorme, 9. — Emile Duforest, rue des Trente, 9. — Marie Verspeetek, rue de la Tortue, 17. — Pierre Van Nameu, rue de la Conférence, cour Plamont, 8. — Valentine Hurlus, rue Blanchemaille. — Jules Mestdag, rue de Babylone, cour Verbruyen, 1.

Décès. — Lucien Bourgeois, 11 mois, rue des Longues-Haies, cour Capont, 6.

Publications de mariages. — Jean Baptiste Coilliot, céramiste à Lille et Irma Coulon, épicière, rue de Lannoy, 261. — Richard Talpaert, bonnetier à Croix et Angèle Coussaert, couturière, boulevard Montesquieu, 76. — Henri Terryn, apprêteur, rue de Lys, 7 et Marguerite Doolaeghe, bobineuse, rue Archimède, cour Wibaux, 4. — Emile Picavet, employé de commerce, rue de Tourcoing, 169 et Marie Leuridan, sans profession, rue Louis Decottignies. — Constantin Maison, tisserand, rue de l'Ouest, 8 et Olive Douchet, tisserande, rue de Naples, 84, cour Dubrulle, 3. — Oscar Seynave, domestique à Wattrelos et Gabrielle Rassemont, doubleuse, rue Longues Haies, 187. — Paul Godbout, médecin-vétérinaire à La Gorgue et Gabrielle Bal, sans profession, rue du Grand Chemin, 6. — Julien Caudron, tisserand à Courtrai et Euboxie Debbot, tisserande à Courtrai. — François Fava, contremaître de filature, boulevard de Strasbourg, 47 et Germaine Charlet, sans profession à Armentières. — Alfred Angelo, courtier, rue Nain, 89 et Hélène Filipo, sans profession à Tourcoing. — Désire Hégo, tisseur à Roubaix et Félicie Chevalier, tisseuse au Cateau. — Edmond Ragé, tourneur en fer, rue de Flandre et Jeanne Sant, visiteuse à Tourcoing. — Henri Rose, chaudronnier en cuivre, rue des Arts, cour Desrousseaux, 5 et Marie Plancke, bobineuse à Croix. — Emile Vercruysse, garçon brasseur, rue de Tournai, m. Lancé et Marthe Janssen, tisserande, rue Antoing, cour Orange. — Arthur Tournemine, rattacheur, rue de la Paix 54 et Berthe Peron, bobineuse, rue Longue Chemise, cour Hannotte, 6. — Carlos Delescluse menuisier, rue Philippeville, 23 et Hélène Dancette, piquûrière, rue de Flandre, 140. — Pierre Guelton, tailleur d'habits, rue Jouffroy, 8 et Clémence Lallemand, trieuse de laine, rue Bois le Duc, 4. — Edouard Landuys, tisserand, rue de la Redoute, 77 et Julienne Gelder, ménagère, rue de la Redoute. — Gustave Durieux, peigneur, rue de Flandre, 123 et et Florence Vanderauwer, soigneuse, rue de Flandre. — Louis Watteau, magasinier, rue de l'Ommelet cour Hooghe, 1 et Elise Delespaul, piquûrière, rue de Tunis, 62.

WATTRELOS

Paroisse Saint-Maclou. — Mardi 8 janvier 1906, à 7 h ½, Messe solennelle des jeunes pour Emile Delchambre ; à 8 h., Obit du mois pour le même, rue de Roubaix.

WASQUEHAL

A l'assaut du presbytère. — Décidément, l'obstination du clergé à rester chez lui, empêche M. le Maire de dormir.

Nous avons relaté l'ordre intimé le 13 décembre à M. le Curé, par le « zélé » magistrat, d'avoir à quitter immédiatement les locaux du presbytère.

Hier, nouvel assaut. M. Lejeune-Mulliez a envoyé ses deux gardes mettre M. le Curé en demeure de leur remettre sur le champ les clefs du presbytère, et « cela », ajouta Dupont, « en vertu de la nouvelle loi qui vient d'être promulguée ».

M. le Curé, naturellement, refusa de les leur livrer, et éconduisit les fonctionnaires, non sans leur témoigner sa surprise de voir, en toute circonstance, le Maire de Wasquehal devancer tous ses collègues dans la voie de la tracasserie.

Le garde Dupont à peine sorti revint au presbytère, s'excusant de n'avoir pas fait suffisamment remarquer qu'il agissait bien « en vertu de la loi récemment promulguée ».

M. le Curé félicita le fonctionnaire de la fidélité qu'il doit à l'accomplissement de sa mission et se sépara du garde plus décidé que jamais à faire valoir ses droits jusqu'au bout.

TOURCOING

Fête de famille. — Dimanche, à onze heures du matin, le Conseil municipal — moins le maire, absent, et auquel ne sied point la parade — s'est rendu au domicile de M. Lecomte, adjoint. Il s'agissait de féliciter le nouveau légionnaire, et c'est M. Salembien qui s'en est chargé en des termes vagues, alambiqués dans une phrase longue comme un jour sans pain. On a beau avoir, comme M. Salembien, des prétentions à la clarté, il arrive qu'on se trouve embarrassé pour parler de « services éminents » qu'on sait être hypothétiques.

La réponse du légionnaire ne fut pas moins enténébrée. Une seule chose y perce à peu près distinctement : c'est la vanité satisfaite d'un homme qui affirme qu'en sa personne tout le Conseil municipal — voire toute la population — est décoré.

Néanmoins, réjouissons-nous, car il y a, à Tourcoing, un homme heureux : c'est M. Lecomte !

La musique municipale, la fanfare du Point Central et la Solidarité .:. étaient de la fête.

A qui le papier gris et... l'argent ? — M. Louis Jubaru, boulanger, rue de la Croix-Rouge, a trouvé le 3 janvier, une somme d'argent assez importante enveloppée dans un morceau de papier gris.

Etat-Civil de Tourcoing

du 6 janvier

Naissances. — Wagnon Zoé, rue de Rukem, 8. — Steempart Marthe, rue Saint-Henri, 8. — Roulliet Suzanne, rue Balzac, 28.

Décès. — Dupont Charles, 47 ans, rue de Lille, 18. — Vanneste Carlos, 53 ans, rue des Piats, 253. — Rotti Augustin, 47 ans, menuisier, rue du Général Souham, 16.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, pratique toujours les prix les plus modérés ; elle n'admet pas les rabais dangereux qui l'obligeraient à sacrifier la qualité aux prix. Son principe est de demander au commerce, largement entendu et exercé, la juste rémunération qu'un commerce restreint et tendu lui refuserait.

HAZEBROUCK

BAILLEUL

Société d'Agriculture. — Réunion du bureau, le mardi 8 janvier 1907, à 9 heures du matin, à la Mairie (rez-de-chaussée), pour prendre les dernières dispositions pour la distribution des récompenses du Concours agricole de 1906, fixé au dimanche 13 courant.

DUNKERQUE

Mort subite. — Samedi soir, vers sept heures et demie, un gardien de guérite, au service de M. Macré, armateur, François Vincke, 67 ans, s'est affaissé en poussant une petite charrette, rue du Magasin-Général.

Sa femme qui l'accompagnait et une autre personne ne relevèrent qu'un cadavre.

Accident. — Gustave Gérard, 72 ans, s'est grièvement blessé à la tête en tombant place Jean-Bart. Le pauvre homme a été reconduit à son domicile, rue Royale.

Tentative de cambriolage. — Samedi soir, un individu a réussi à pénétrer dans la maison Jonckère, 68, rue du Sud ; il se trouvait sur le palier du premier étage, quand il fut mis en fuite par Mme L..., une locataire, qui, plus morte que vive, appela un agent. On n'a pu découvrir aucun indice sur cet étrage visiteur.

Arrestation. — Marie Bernard, 18 ans, très mal notée, a été arrêtée pour purger une peine de trois mois et un jour de prison prononcée par le tribunal de Boulogne-sur-Mer.

Entre parents. — Au cours d'une discussion, Albert D— a menacé son beau-frère Henri D... d'un coup de couteau. La police a dû intervenir.

PORT DE DUNKERQUE

Entrées du 5 janvier

Riga, v. dan, Rolf, 1212, dm.
Reval, v. dan Moskor, 616, dm.
Havre, v. dan. Bodil, 461. dm.

du 6

Londres, sl. ang. Cetus, 74, lests.
Shorcham, sl. ang. Lord Shaftesbury, 77, brai.
Portsmouth, sl. ang. Carcebrook-Castel, 76, brai.
Rotterdam, V. Amiral L'Hermite, 81, dm.
Nantes, v. La Madeleine, 968, dm,
Java, v. ang. Jason, 4800, dm
Bilbao, v. Saint-Pierre, 571, mineral.

Sorties du 5 janvier

Hull, v. norv. Dafred, 699, lége.
Havre. v. Cordob, 1701, dm.

du 6

Londres, v. ang. Auricula, 412, dm.
Cherbourg, vap. Ville de Lille, 538, charbon.
Newcastle, v. dan. Molmy-Novgurod, 647, dm.
Glasgow, vap. ang. Rangoon, 1523, dm.

ARRIVAGES ET DEPARTS

St. V-de-Strasbourg est arr. à Alger le 4 ven. de Tunis ; st. Frédéric Morel est arr. à Anvers le 4 ven. d'Alger ; st. V-de-Bordeaux est parti de Dque le 4 all. à Cherbourg ; st. Cambrai est parti de Dque le 4 all. à Lorient ; st. V-de-Boulogne est parti de Rochefort le 4 all. à Bordeaux ; st. Jean-Bart est arr. au Havre le 4 ven. de Dque.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Port-Pirie 23 déc. st Breiz-Huel (suivra pour Dunkerque)	Sydney
Nantes 3 janv. A. Georges-André	Noirmoutiers
Granville 4, 8m. La Manche	La Rochelle
St-Malo 3, goel. Germaine	Plouër
Bone 2, st Grard	Tunis
Astoria 1, 8m Tutgot	Brest
Hambourg 1, 8m Les Adelphes	Costa-Rica
Tréguier 4, goel Espérance	Légué
Plymouth, 4, st russe Mars (en route pour Odessa)	Dunkerque
Hull 5, st ang. Héro	id.
Hambourg 4, st all. Luise	id.
Alger, 5, remorq. Marine	id.

DEPARTS :	ALLANT A :
Madras 31 déc. st ang. Clan-Robertson	Londres
Yokohama 30, st. Amiral-Exelmans	Honolulu
Santos 31, st. Canarias	Havre
Vigo 90, st. Amiral Rig de Genouilly	Plata
Conakry 31, st Paraguay	Nord
Madras, 2 janv. st. ang. Bodlewelle	Calcutta
Wellington 4, st. ang. Corinthia	Continent

PASSAGES. — Malte, 1er janvier, st ang. City of Corinth, all. de Calcutta à Londres et Dunkerque.

Saint-Vincent (CV) 4, st. ang. Starcross, all. de B Ayres à Dunkerque

St-Vincent (CV) 4, st. Amiral Niolly, allant de Montevideo au Havre.

SAINT-POL-SUR-MER

Arrestation. — Charles Robart, devant purger une peine de prison en vertu d'une contrainte par corps, a été arrêté hier par les gendarmes.

LEFFRINCKOUCKE

Vol. — Il a été volé 14 lapins chez le journalier Gustave Loones.

WORMHOUDT

Vandalisme. — Un individu demeuré inconnu a brisé la vitrine de l'épicerie Henri Verschoore.

Une enquête est ouverte.

SOMAIN

Statistique (année 1906). — Il a été inscrit sur les registres de l'état-civil de la ville de Somain, pour l'année 1906 :

171 naissances. — 113 décès. — 71 mariages.

SOMAIN. — du 29 décembre au 5 janvier. — Naissances. — Descamp Julie, rue de Marchiennes. — Delattre Alphonse, hameau de la Renaissance. — Simoulin Emile, rue de Villers, 31. — Berthelet Julia, rue de la République, 55.

Mariages. — Deletize Alphonse, mineur et Copienne Augustine, sans profession. — Camille Pique, mineur et Tison Angéline, sans profession.

Décès. — Deschamps Rosalie, 50 ans, veuve de J. B. Duquesne, rue de Bruillé. — Landas Clémence, 26 ans ½, épouse de Georges Leduc, rue du Mazy. — Bauduin Germaine, 8 mois, rue Léon Gambetta. — Renard Charles, 54 ans 1 mois, menuisier, époux de Marie Rémy rue de la République. — Bodechon Anastasie 64 ans, journalier, veuf de Rosalie Gauthier, rue de Douai, 19.

ABSCON

Statistique. — Nous donnons ci-dessous le relevé de l'état-civil pour l'année 1906.

Naissances, 76. — Mariages, 32. — Décès, 39.

La mortalité cette année a été inférieure à celle de l'année précédente, en effet pendant le cours de celle-ci, le nombre des décès s'éleva à 60.

ABSCON. — du 31 décembre au 3 janvier. — Naissances. — Place Lucien, coron de l'Asile.

Décès. — Hallard Catherine, 77 ans, ménagère, veuve de Bréda Alexandre, rue St-Roch.

Brillon Antoine, 61 ans, cultivateur, époux de Mailly Augustine, hameau des Lilliois.

CAMBRAI

Legs Lepot. — Par son testament du 26 mars 1895, M. Lepot, conseiller à la Cour d'appel de Douai, décédé le 31 mars 1895, a institué la Ville de Cambrai, sa légataire universelle, à charge d'employer le revenu procuré par la fortune du défunt, après prélèvement de divers legs particuliers, de bourses d'étude et d'une rente viagère, à l'attribution de livrets de Caisse d'Epargne de 400 francs chacun, à remettre, chaque année, le 31 mars, jour du décès de M. Lepot, à des jeunes filles pauvres, honnêtes, économes, en âge de se marier.

Les jeunes filles de Cambrai, remplissant ces conditions, qui désirent concourir pour l'attribution des livrets à distribuer en 1907, sont invitées à remettre leur demande à la Mairie avant le 16 février.

La demande devra indiquer les nom, prénoms, profession, lieu et date de naissance de la postulante. Elle contiendra des renseignements sur les ressources et les charges de l'intéressée et de sa famille. Elle sera accompagnée de certificats de patrons le cas échéant.

Les jeunes filles dont les candidatures n'ont pu être accueillies les années précédentes et qui désireraient concourir de nouveau cette année devront renouveler leur demande.

AVESNES

AVESNELLES

A l'Union Ouvrière. — Tout à fait charmante et réconfortante, la petite fête de famille qu'offraient à leurs parents et à leurs amis, dimanche soir, à la salle Bosché, les membres de l'Union Ouvrière d'Avesnelles.

La salle était comble. Les nombreux amis que l'Œuvre compte à Avesnelles avaient tenu à donner aux membres de la société un témoignage de vive sympathie, en répondant, nombreux, à l'invitation qu'ils avaient reçue.

La Jeunesse Catholique d'Avesnes, dont M. le Curé avait obtenu le concours, s'est véritablement surpassée. Nos jeunes amis ont été surprenants dans la difficile interprétation des rôles qu'ils remplissaient, dans les divers monologues, chansonnettes et saynètes qu'ils ont fait applaudir chaleureusement.

Une tombola avec des lots importants a été tirée entre les membres de la société. M. Léon Gossart, président, conseiller municipal d'Avesnelles, s'est fait l'interprète de tous pour remercier la Jeunesse Catholique d'Avesnes, et M. le Curé qui avait eu l'heureuse inspiration de procurer leur concours, les généreux donateurs des lots de la tombola, et enfin les nombreux amis de la société qui se pressaient dans la salle.

L'assistance tout entière s'associa à l'aimable allocution de M. Gossart et chacun s'en fut, très heureux des quelques heures passées agréablement en famille.

SAINT-AUBIN

La race des mufleots n'est pas éteinte : elle pullule, au contraire, par ce temps d'anticléricalisme à outrance, et toute fière du triomphe dresse ses cornes comme les grouillants et visqueux escargots rouges après un jour d'orage.

Le maire et les conseillers municipaux de Saint-Aubin, ont voulu se distinguer dans la famille des susdits escargots en se traînant les premiers à la glorieuse conquête de l'Eglise qui leur est livrée par notre gouvernement Franc-maçon.

Le 30 décembre ce maire et ces conseillers, prenaient une délibération par laquelle le Conseil, à l'unanimité décidait de proposer la location du presbytère au demeurant actuel (le mot de curé leur écorche sans doute la mâchoire) ou à son défaut, à une autre personne qui voudrait louer le dit immeuble pour en conserver l'affectation actuelle. Le Conseil fixe le prix de la location dudit presbytère à 240 francs par an ; les impositions de toute nature seront à la charge du locataire.

Le Conseil et son maire savent parfaitement que le demeurant actuel du presbytère de Saint-Aubin n'a pas les moyens

---

que je n'avais vu d'aussi jolies choses !...

« C'est votre lettre qui me les a montrées ! C'est la brusque confiance qu'elle m'a rendue qui a éclairci mon ciel, qui l'a éclairci à tel point que ce matin je suis entrée à l'église, et moi qui, depuis si longtemps, souffrais tellement que je ne pouvais plus prier, j'ai retrouvé, pour remercier Dieu de vous avoir mise sur mon chemin, des paroles d'amour et de reconnaissance.

« A bientôt. Répondez-moi vite. Mais auparavant, piquez-vous avec une épingle et dites-moi si cela vous fait mal ? Quand je vois de quel miracle vous êtes capable, je pense à la légende de Rugles et je me demande si vous n'êtes pas la comtesse de La Chaux d'Arlier qui revient ?...

« La sainteté vous a mis au front une auréole d'argent, vous avez du ciel dans vos yeux et je suis toute prête à me prosterner parce que le bagage de bonté, de douceur, de patience que vous apportez sur terre sont des trésors que, pour sauver les vôtres, vous av